



# Union Départementale du Val de Marne

Maison des associations  
1 avenue François Mauriac  
94000 Créteil  
Tél. : 01 42 07 08 09  
Mail: valdemarne@clcv.org

**Permanences:** Les mardis 18h-20h et les jeudis 9h-12h

## BULLETIN D'ADHESION

Nom	Prénom		
Adresse			
Code postal	Ville		
Téléphone			
Mail			
Année de naissance	Profession		
Je suis locataire	propriétaire	copropriétaire	
Type d'habitat collectif	individuel		
Je suis locataire : nom du bailleur			
Je suis copropriétaire : nom du syndic			
Formule choisie :			
Adhésion simple	30 €		
+ SOS Juridique *	18 €		
+ Abonnement copropriétaires	8 €		
Total:		€	

Bulletin à remplir et à nous retourner avec votre chèque à l'ordre de la CLCV à l'adresse mentionnée ci-dessus. (Formulaire remplissable par ordinateur)

### Adhérer, c'est :

- Approuver nos valeurs, soutenir notre action et vous exprimer sur les projets de la CLCV en participant à la vie associative, notamment son Assemblée Générale,
- Rejoindre un réseau associatif de plus de 33 000 membres qui agissent ensemble pour défendre leurs intérêts !

Avec 60 ans d'action : l'association CLCV (Consommation Logement et Cadre de Vie) est une association active qui agit sur le terrain et interpelle les pouvoirs publics sur tous les sujets qui relèvent de votre quotidien de vie, de votre environnement immédiat, de votre pouvoir d'achat. Au fil des décennies, avec ses adhérents, ses militants, ses bénévoles, la CLCV a contribué à une société plus juste, plus solidaire.

\* **SOS JURIDIQUE** : Des juristes professionnels et spécialisés répondent à vos questions du lundi au samedi. Bénéficiez de conseils juridiques personnalisés autant de fois que vous le souhaitez pendant une année complète, sur simple appel téléphonique (appel non surtaxé). □ des informations sur vos droits et obligations en matière de consommation, habitat (locatif, accession, copropriété), cadre de vie, droit de la famille. □ des conseils d'orientation pour les démarches et procédures adaptées à votre problème pour que vous puissiez le résoudre dans les meilleures conditions. 18 € pour le Service SOS JURIDIQUE, 15 € seulement en cas de renouvellement